



Offre d'emploi : la coordination régionale Celavar Auvergne renforce son action par la création d'un poste d'animateur inter-associatif dans le champ de l'agriculture

Le CELAVAR Auvergne est une coordination inter-associative qui œuvre, à l'échelle de la région Auvergne, pour le développement d'actions agricoles ou culturelles dans le monde rural.

Plus d'informations et membres sur <http://celavarauvergne.wix.com/celavar-auvergne>

► **En son sein, et encadré particulièrement par les 12 associations membres du groupe agricole, vous remplirez deux ensembles de fonctions :**

1- fonctions de coordination générale, en soutien à l'implication des associations membres dans le champ agricole :

Sous la responsabilité politique du bureau et en relation quotidienne avec le groupe « agriculture » de la coordination régionale Celavar Auvergne, vous aurez à assurer :

- appui aux membres pour les actions réalisées en commun : en faveur de l'installation et de la création d'activité, de la transmission d'entreprises, de la formation continue des agriculteurs, de l'évolution vers une agriculture et une alimentation plus respectueuses des équilibres écologiques et tout autres outils ou thématiques mises au travail par les membres ;
- appui aux membres dans les relations aux organisations publiques et professionnelles dans les différents espaces ;
- soutien technique et administratif des membres pour un ensemble de tâches mutualisées : lettre électronique, site internet, formations professionnelles, etc.

2- animation et co-pilotage du dispositif îlots paysans, espace-test en archipel :

- suivi et appui aux différents groupes de travail communs
- appui aux associations dans leurs fonctions d'accompagnement, de pépinière et/ou de couveuse,
- implication et représentation du Celavar Auvergne dans des espaces de mutualisations avec Rhône-Alpes, au Massif central et au national (Reneta),
- gestion administrative et financière des dossiers afférents ;

► **Les compétences importantes que nous recherchons sont celles de l'animateur(trice) dans un cadre inter-associatif :**

Il s'agit en particulier d'avoir une aptitude à la souplesse sur le fond et en même temps une fermeté sur les principes, à œuvrer pour le commun sans se substituer aux associations, à permettre le développement de chacun des membres par coopération, meilleure interconnaissance et dossiers collectifs.

Seront très appréciées, par ailleurs :

- une connaissance fine du monde agricole, de ses organisations et de ses jeux d'acteurs ;
- une capacité de rédaction et de synthèse écrite ;
- une capacité à animer et intervenir en réunion/temps collectifs et temps publics ;
- une capacité à animer des partenariats multi-acteurs ;
- une capacité à la gestion, l'organisation administrative.

► **Lieu de travail régulier :**

- Locaux inter-associatifs de l'Estran
9 rue sous les augustins - 63000 Clermont-Ferrand.
- Déplacements réguliers dans toute la région, ponctuels en Massif central et occasionnels à Paris.

► **Contrat et rémunération :**

- Rémunération selon ancienneté et convention collective de l'animation socio-culturelle, entre 1300 et 1600 € net/mois sur une base de temps plein ;
- Temps de travail hebdomadaire entre 17,5 h et 35 h selon le profil de la personne ;
- éligibilité à un contrat aidé souhaitée ;
- CDD 6 mois évoluant vers un CDI selon les dossiers de financements et crédits obtenus.

► **Echéances :**

- CV + lettre de motivation à adresser au **président du Celavar Auvergne, 9 rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand, avant le 8 janvier 2015 ;**
- Les entretiens sont prévus le **23 janvier 2015**, pour prise de fonctions à partir de février 2015.